

AMOS REPREND SON PROGRAMME DE REVITALISATION POUR L'ANNÉE 2019

Amos, le lundi 4 février 2019. – Suite au succès remporté au cours des dernières années avec le programme de revitalisation des bâtiments et des enseignes applicables à certains secteurs commerciaux de son territoire, la Ville d'Amos a décidé de poursuivre cette démarche de revitalisation commerciale en 2019.

C'est lors de leur séance ordinaire du 21 janvier dernier que les membres du conseil municipal ont adopté le programme d'aide financière qui vise à améliorer l'aspect des bâtiments commerciaux dans six secteurs de la ville ainsi que les enseignes dans le secteur du centre-ville. L'enveloppe allouée pour l'année 2019 est de 50 000 \$. Nous invitons donc les personnes concernées à déposer leur demande le plus rapidement possible.

Depuis 2010, près de 780 000 \$ ont été versés par la Ville d'Amos dans ce programme. D'année en année, les résultats se font de plus en plus visibles et non seulement au centre-ville. À titre d'exemples, les propriétaires des édifices de Thibault Chrysler Amos, Piscines et spas Nicol et l'ancien édifice d'Amos Fleuriste (Martel Construction) ont bénéficié du programme en 2018. En tout l'an dernier, les résultats se sont traduits par la rénovation extérieure de six bâtiments et le changement de trois enseignes.

Les propriétaires d'immeubles et de commerces qui ont des projets de rénovation extérieure et de changement d'enseigne pour 2019 pourront s'informer sur les conditions d'admissibilité pour ce programme auprès de madame Luce Cardinal, directrice du Service de l'urbanisme, au 819 732-3254 poste 210.

- 30 -

Source : Lucie Veillette
Agente de communication
communication@amos.quebec
819 732-3254 poste 232